

## Flash Economie

30 août 2016 - 865

### France, Espagne, Italie: vaut-il mieux baisser les salaires que de mettre en place des réformes structurelles, ce qui serait une conclusion triste?

Quand on compare la performance de croissance récente de la France, de l'Espagne et de l'Italie, et qu'on corrige des effets de la baisse du prix du pétrole, on voit que seule l'Espagne en réalité connaît une reprise de sa croissance.

L'Espagne a mis en place certaines réformes structurelles (définition du licenciement économique) mais a essentiellement bénéficié d'une forte baisse des coûts salariaux.

La France et l'Italie ont des coûts salariaux élevés mais ont mené des réformes structurelles (contrat de travail en Italie, associé à une baisse des cotisations sociales ; baisse des impôts des entreprises en France).

La conclusion est-elle que, pour des pays ayant des niveaux de gamme moyens de leur production et ayant la même monnaie, il est plus efficace de baisser les salaires que de mener des réformes structurelles ?

Si la réponse est positive, il faut être inquiet pour les perspectives économiques de la zone euro, en l'absence de coordination des politiques économiques générant des externalités fortes sur les autres pays.

**Patrick Artus**  
Tel. (33 1) 01 58 55 15 00  
patrick.artus@natixis.com

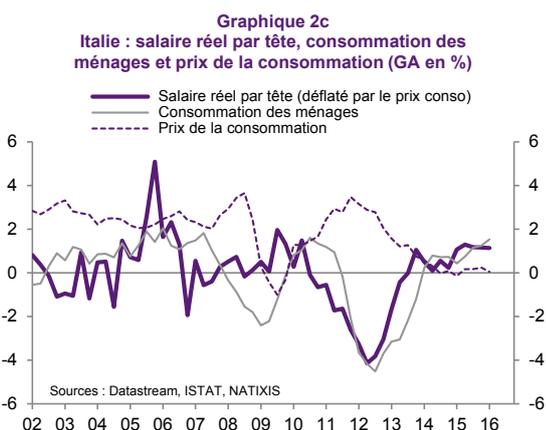
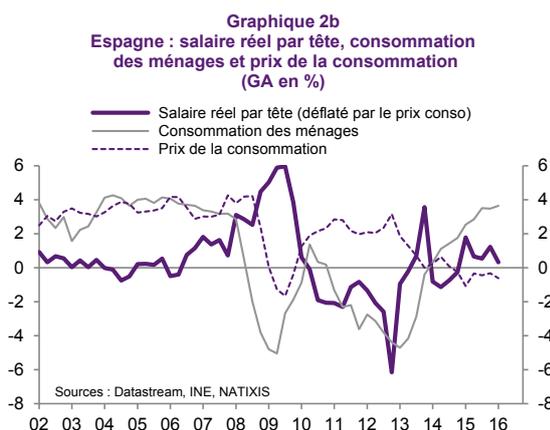
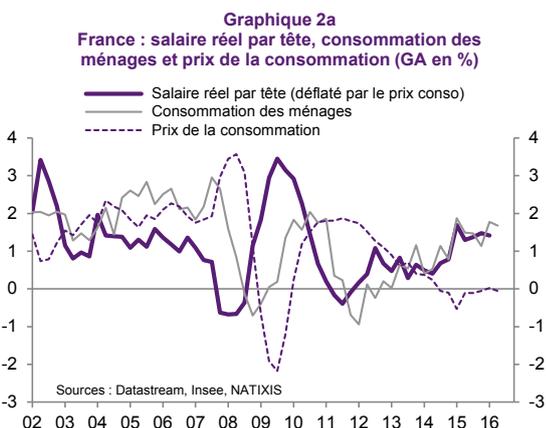
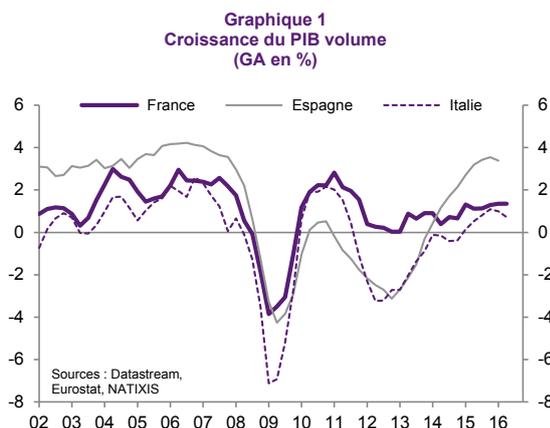
[www.research.natixis.com](http://www.research.natixis.com)

BANQUE DE GRANDE CLIENTELE  
EPARGNE ET ASSURANCE  
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES

## Croissance : seule l'Espagne en bénéficie si on corrige de l'effet de la baisse du prix du pétrole

Le graphique 1 montre la croissance du PIB en France, en Espagne, en Italie.

Dans les trois pays, la baisse du prix du pétrole a soutenu le pouvoir d'achat du salaire réel et la consommation (graphiques 2 a/b/c).



Sans la baisse du prix du pétrole, la tendance de croissance serait:

- de 0,8% par an en France
- de 2,6% par an en Espagne
- de 0,1% par an en Italie

On voit donc que seule l'Espagne en réalité bénéficie d'une réelle croissance, parmi ces trois pays.

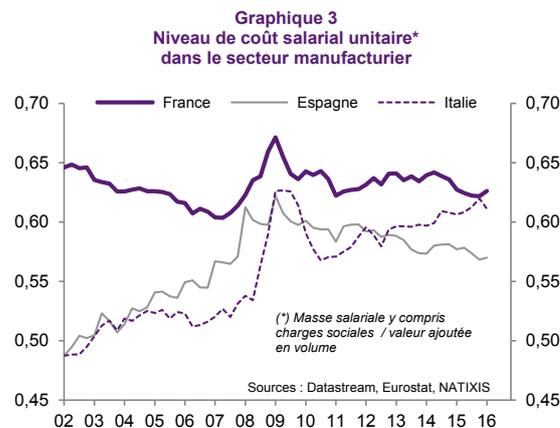
## Niveau de gamme et coûts salariaux

L'analyse économétrique montre que **l'élasticité-prix des exportations en volume est :**

- **de 0,83 en France**
- **0,51 en Espagne**
- **0,47 en Italie**

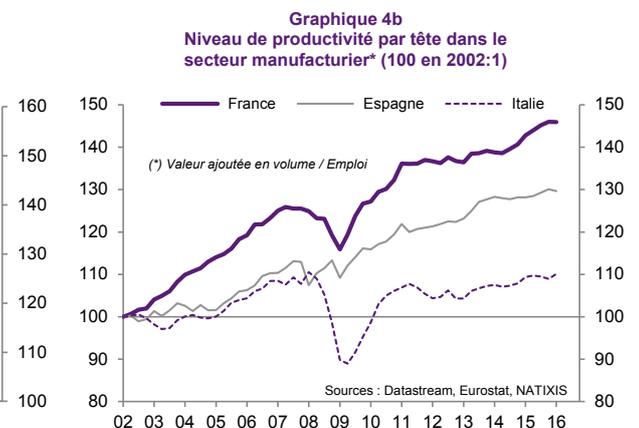
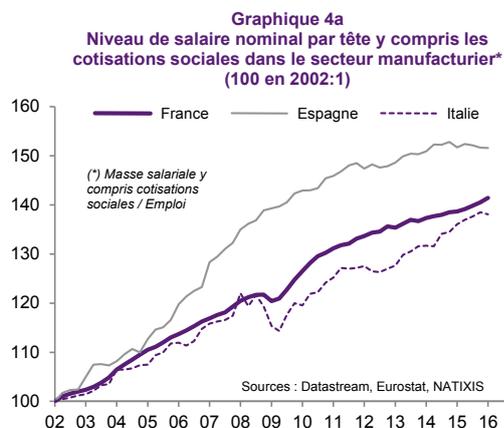
Ceci montre que **ces trois pays ont un niveau de gamme moyen pour la production de biens et services exportables**, avec une élasticité-prix assez élevée des exportations en volume (le niveau de gamme est plus faible apparemment en France qu'en Espagne ou en Italie).

Le **graphique 3** montre **le niveau du coût salarial unitaire de l'industrie manufacturière**.



On voit que la **compétitivité-coût de l'Espagne, depuis 2008, s'est nettement améliorée par rapport à celle de la France et de l'Italie**.

Les **graphiques 4 a/b** montrent que **ceci est dû essentiellement à la stabilisation des salaires nominaux en Espagne**.



## Réformes structurelles

**L'Espagne a mené assez peu de réformes structurelles dans la période récente**, à l'exception de la réforme qui consiste à définir précisément les cas (perte de chiffre d'affaires) où un licenciement économique est justifié (**encadré 1**).

---

### Encadré 1 : Réforme du marché du travail en Espagne : principales mesures

1. Création de contrats de crise : nouveaux contrats destinés aux petites entreprises, avec une période d'essai d'un an, des allègements de charges sur les salaires et un avoir fiscal, lié notamment à l'embauche de jeunes travailleurs
  2. Réforme de la formation en alternance
  3. Assouplissement de la réglementation applicable au télétravail
  4. Flexibilité plus grande pour les contrats à temps partiel en facilitant le recours aux heures supplémentaires
  5. Réforme des agences pour l'emploi
  6. Définition des conditions justifiant les licenciements économiques
- 

**L'Italie a réformé assez fortement le marché du travail** avec l'introduction d'un nouveau contrat de travail pour lequel les cotisations sociales ont été allégées (**encadré 2**).

---

### Encadré 2 : Mesures essentielles du « Jobs Act » en Italie

1. Modification de la réglementation sur les licenciements abusifs
  2. Incitations fiscales pour les entreprises embauchant à durée indéterminée
  3. Protection croissante des salariés dans les nouveaux contrats à durée indéterminée : licenciement facile pendant 3 ans, puis de plus en plus compliqué et coûteux pour l'entreprise avec l'ancienneté du salarié
  4. Facilité accrue de modification des postes des salariés en cas de réorganisation de l'entreprise
- 

**La France a mené une réforme partielle du marché du travail** (définition des licenciements économiques pour les petites entreprises, **encadré 3**) et a mené une politique de **baisse des impôts des entreprises** (**encadré 4**).

---

### Encadré 3 : France : Principales mesures de la loi Travail en France

- 1. Définition des critères de licenciement économique en fonction de la taille de l'entreprise.**

Un licenciement économique suppose une baisse significative des commandes ou du chiffre d'affaires, des pertes d'exploitation ou une dégradation de la trésorerie :

    - Sur un trimestre au moins pour une entreprise de moins de 11 salariés,
    - Sur au moins deux trimestres consécutifs pour une entreprise de 11 à 49 salariés,
    - Sur au moins trois trimestres consécutifs pour une entreprise de 50 à 299 salariés,
    - Sur au moins quatre trimestres consécutifs pour une entreprise de 300 salariés et plus.
  - 2. Primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche**

Il est possible de négocier l'organisation du temps de travail (recours aux heures supplémentaires, modalités de leur rémunération...) au niveau de l'entreprise, quels que soient les accords de branche.
  - 3. Possibilité pour les entreprises d'ajuster leur organisation par un accord majoritaire pour préserver ou développer l'emploi**

Les accords majoritaires pourront revoir à la baisse les éléments de rémunération autres que le salaire mensuel. Les salariés refusant ces accords pourront être licenciés pour motif spécifique.
  - 4. Recours au référendum facilité**

Un accord signé par des organisations représentant au moins 30% des salariés, mais moins de la moitié de ces derniers, pourra être validé par un référendum organisé au sein de l'entreprise, à condition d'obtenir les voix de la majorité des salariés.
-

#### Encadré 4 : France : les grandes lignes du Pacte de Responsabilité

##### Réformes françaises en faveur des entreprises : allègements des charges et baisses d'impôts

En mds d'euros	2014	2015	2016	2017
Allègements d'impôts induits par le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)	10,0	17,5	18,5	19,5
Mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité dont		6,5	13,5	20,5
* Allègements de cotisations sociales patronales sur les bas salaires		5,5	9,0	10,5
* Suppression progressive de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)		1,0	2,0	nd
* Fin de la contribution exceptionnelle et baisse du taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS)			2,5	nd
Plans d'investissement et TPE/PME		0,5	1,0	1,0
<b>Total</b>	<b>10,0</b>	<b>24,0</b>	<b>33,0</b>	<b>41,0</b>

Sources : Gouvernement, NATIXIS

La suppression de la C3S et la baisse de l'IS initialement prévues pour 2017 seront remplacées par le relèvement du CICE. Le taux du CICE sera défini lors de l'examen du projet de loi de finances à l'automne, il passera vraisemblablement de 6 à 7% de la masse salariale correspondant aux salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

**Il nous paraît donc logique de penser que la France et l'Italie ont fait davantage d'efforts de réformes que l'Espagne.**

### Synthèse : une conclusion inquiétante pour la zone euro ?

Nous comparons **la France, l'Espagne et l'Italie**. Nous observons :

**1- que l'Espagne, si on prend en compte les effets de la baisse du prix du pétrole, est le seul des trois pays qui bénéficie de croissance ;**

**2- que la France et l'Italie ont fait davantage d'efforts de réformes structurelles que l'Espagne ;**

**3- mais que l'Espagne a nettement réduit son coût salarial unitaire, avec une politique claire de compression des salaires.**

**La conclusion serait donc que, dans une Union Monétaire où il n'y a pas de coordination des politiques économiques, il est plus efficace de réduire les salaires pour gagner de la compétitivité-coût que de mener des réformes structurelles.** Ceci est inquiétant, parce que des politiques non-coordonnées de baisse des salaires aboutiraient à une compression globale du pouvoir d'achat.